

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Boisson, 12 octobre 1881](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Boisson, 12 octobre 1881

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (38v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ch. Boisson, 12 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50563>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Boisson, Ch.](#)

Lieu de destination Rompon (Ardèche)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin annonce à Boisson qu'il ne retient pas sa candidature à un emploi dans l'association du Familistère.

Notes Lieu de destination : « La Cure Cne de Rompon par Lavoulte Ardèche [La Voulte-sur-Rhône (Ardèche)] » selon l'index du registre de correspondance.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guida Familistère 12 8 89

Monsieur Bisson,

Une longue absence est seule cause  
que je ne vous ai pas répondu  
plus tôt. Je dois donc vous dire aujour-  
d'hui que, malgré les bons renseignements  
obtenus sur vous, je ne crois pas que  
votre pratique commerciale vous permette  
d'embrasser les nombreux services du  
Familistère. C'est pourquoi je ne puis  
pas, avant à présent, la possibilité de  
donner suite à nos pourparlers.

La représentation de notre Société  
à Paris ne laisse rien de possible non  
plus qu'ici à présent, et les autres  
emplacements dont l'Association dispose ne  
correspondent pas à vos intentions.

Veuillez agréer, Monsieur,  
mes vœux perpétuels.